



Section 17 du Comité National de la Recherche Scientifique

Système solaire et univers lointain

Meudon, le 30 novembre 2016

Aux candidats

Objet : format du dossier pour les concours ouverts en Section 17

La Section 17 demande aux candidats de bien vouloir considérer les indications suivantes pour la rédaction de leur dossier de candidature aux postes ouverts aux différents concours du CNRS.

Afin de permettre une lecture juste et efficace de leur dossier par les membres de la section qui ne sont pas experts de leur domaine, la Section 17 recommande vivement aux candidats de :

- Prendre en compte les critères de la Section définissant une recherche de qualité. Un document *préliminaire* a été transmis aux unités ; il est également visible sur le site <https://section17.ias.u-psud.fr/>
- Construire un dossier mettant en avant de manière concise et pertinente : les thématiques principales de recherche ; les méthodes ou techniques employées ; les résultats principaux, les points forts et saillants du dossier.
- Suivre les limites de pagination, un dossier synthétique et percutant étant plus facilement interprété. Si les limites de pages ne sont pas discriminantes, nous demandons ne pas utiliser une police de caractères de taille inférieure à 11 pt.

Structure conseillée pour les documents demandés sur le site de candidature du CNRS

- CV détaillé ; format libre, mais avec un sommaire détaillé distinguant explicitement les diverses activités de recherche ; ne pas oublier d'y mentionner les éléments suivants :
 - Responsabilités collectives
 - Participation à des projets ou campagnes d'observations
 - Demande de temps ou de financement
 - Organisation de conférences, séminaires
 - Responsabilités concernant l'activité de recherche
 - Responsabilités concernant la vie collective de nos instances
 - Enseignements
 - Encadrement d'étudiants
 - Activités de diffusion de connaissances

Une période d'interruption des activités scientifiques jugée importante par les candidats pourra être renseignée dans le CV.

- Publications ; distinguer de manière explicite les publications de rang A des autres publications et communications.
- Résumé de la thèse (CR) ou de la HDR (DR) (1 page)
- Rapport de recherche (4 pages)
 - Contexte, activités passées et présentes, compétences développées
- Projet de recherche (4 pages) :
 - Résumé de la candidature (1/2 page)
 - Préciser l'adéquation du projet avec les activités de recherche du laboratoire demandé, de la communauté française, ainsi que son positionnement international.